



GUIDE DE RÉDACTION INCLUSIVE

ÉTAPE 1 : utiliser la féminisation ou la masculinisation lexicale

Qu'est-ce que la féminisation ou la masculinisation lexicale ?

Il s'agit de désigner les personnes en accordant en genre leurs noms de fonction, grade, métier, de titre.

Comment procéder ?

Transposer les noms masculins en noms féminins, et vice-versa :

- La féminisation lexicale s'obtient en ajoutant un -e ou en modifiant la terminaison en -eure, en -euse, -trice, -teuse, -teure, -esse (-esse est utilisé uniquement dans le langage juridique).

EXEMPLE :

Auteur au masculin : le féminin se forme en ajoutant un -e (auteure) ou la terminaison -trice (autrice).

- La masculinisation lexicale s'obtient en enlevant un -e ou en modifiant la dernière consonne et en supprimant un -e.

EXEMPLE :

Coiffeuse : le masculin se forme en remplaçant le -r par le -s et en supprimant le -e.

En cas de doute, vous pouvez vérifier dans les dictionnaires en ligne ou bien consulter la liste officielle en cliquant sur le lien suivant : [guide d'aide à la féminisation des noms de métiers | vie-publique.fr](https://guide-d'aide-a-la-feminisation-des-noms-de-metiers.vie-publique.fr)





GUIDE DE RÉDACTION INCLUSIVE

ÉTAPE 2 : employer la féminisation syntaxique.

La féminisation syntaxique s'applique avec le doublet complet. Le doublet complet permet de citer les hommes et les femmes dans une même phrase, il sert à rétablir un équilibre entre les deux.

Il se construit avec les conjonctions de coordination « et », « ou » :

EXEMPLE : celles et ceux / chers et chères / le lecteur ou la lectrice

« Ou » : on l'utilise quand il s'agit d'une personne et que l'on ne connaît pas son genre.

« Et » : on l'utilise quand il y a plusieurs personnes, cela sous-entend qu'il y a des femmes ou quand on sait que cela concerne des hommes et des femmes.

Comment s'accordent les adjectifs dans un doublet complet ?

- Quand l'adjectif est formé avec « et », il s'accorde toujours au pluriel.

EXEMPLE : les étudiants et les étudiantes sont contents.

- Quand il est formé avec « ou », il s'accorde toujours au singulier.

EXEMPLE : l'homme ou la femme examinera la candidature.

Excepté, si le singulier générique est exprimé, on peut les accorder au pluriel.

Comment rédiger les doublets complets avec un adjectif ?

- On peut accompagner chaque nom de son adjectif :

Par exemple : les courtiers retraités ou les courtières retraitées.

- On peut utiliser le masculin générique pluriel :

Par exemple : les courtiers et courtières retraités.

À savoir : on peut omettre le même déterminant pluriel dans un doublet complet.



GUIDE DE RÉDACTION INCLUSIVE

ÉTAPE 3 : alterner avec des formulations neutres.

On emploie la formulation neutre pour éviter les lourdeurs de texte et alterner la féminisation syntaxique et lexicale.

Quels sont les procédés de la formulation neutre ou de rédaction épicène ?

- Le mot neutre :
 - Le mot épicène : l'individu, une personne.
 - Le mot collectif : le lectorat.
 - L'unité administrative ou la fonction de la personne : la direction, le ministère.

À savoir : lorsque le nom est épicène, vous n'avez pas besoin de le répéter, les déterminants indique le genre (par exemple : la ou le juge).

- Les adjectifs épicènes :
 - Par exemple, utiliser « apte » **à la place de** « qualifié(e) ».
- La phrase épicène :
 - On peut remplacer la voix passive par la voix active : « les femmes et les hommes sont convoqué(e)s » **à remplacer par** : « nous avons convoqué les femmes et les hommes ».
 - Utiliser des verbes à l'infinitif ou une forme nominale : gérer le planning, la gestion du planning.

Veillez à ne pas supprimer des informations essentielles lorsque vous employez la rédaction épicène.



GUIDE DE RÉDACTION INCLUSIVE

ÉTAPE 4 : utiliser les points médians, parenthèses, crochets ou barres obliques pour abréger les doublets complets.

Il est conseillé d'employer cette technique pour abréger les doublets complets afin de gagner de la place dans certains documents. Pour que la lecture reste fluide, cette technique doit être appliquée avec parcimonie.

Technique du point médian : l'usage du point médian s'applique de manière raisonnée quand les noms sont semblables, la forme féminine est proche de la forme masculine, c'est-à-dire qu'ils n'ont qu'une ou deux lettres de différence. Il est recommandé d'user du point médian lorsque la forme féminine s'obtient par ajout et non par remplacement.

EXEMPLE : l'auteur·e / les auteur·es.

À éviter : fautif·ve.

Cela rend le texte plus difficile à lire, vous pouvez remplacer par le mot « coupable ».

À savoir : le point médian s'obtient avec les touches de votre clavier en tapant : alt + 0183

Technique des parenthèses : mot masculin + ajout de la lettre ou du suffixe entre parenthèses.

EXEMPLE : l'adjoint(e) est élu(e).

S'il s'agit d'un remplacement du suffixe masculin par un féminin, on marque l'ajout de ce suffixe par un trait d'union, toujours entre parenthèses.

EXEMPLE : l'instituteur(-trice)

